

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, bld des Invalides
PARIS VII^e

COTE DE CLASSEMENT N° 3481

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

MISSION DANS L'INDE FRANCAISE

par

H. DESCHAMPS

MISSION DANS L'INDE FRANCAISE

par le Gouverneur H.DESCHAMPS

Nov.-Décemb. 1952.

MISSION DANS L'INDE FRANÇAISE

par le Gouverneur H. DESCHAMPS

-*-*-*-*

SOMMAIRE

	Pages
I.- Institut français de recherches Indiennes	3
II.- Enseignement et Recherche Scien- tifique dans l'Inde française . . .	15
III.- Recherche Scientifique et Culture française dans l'Union Indienne. . .	25
CONCLUSIONS.-	29



R A P P O R T

du Gouverneur H. DESCHAMPS , chargé des Sciences Humaines
à l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, sur
sa mission dans l' Inde française, du 18 Novembre au
15 Décembre 1952.

La mission que le gouvernement de l'Inde française a bien voulu me confier, avec l'agrément du Ministère et de l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, avait pour objet d'étudier la création d'un Centre d'études franco-tamoul.

Je tiens à rendre hommage à ceux qui m'ont facilité la tâche et tout particulièrement à Monsieur le Commissaire de la République André MENARD , dont l'intérêt pour les recherches indiennes m'a permis de bénéficier de conditions de séjour et de transport exceptionnelles.

Le séjour à Pondichéry a occupé la plus grande partie de mon temps. Je me suis également rendu dans les villes du sud de l'Inde , Karikal, Tanjore, Trichinopoly, centres classiques de la culture tamoule. Un voyage à Mahé m'a permis de prendre contact au passage avec les Instituts scientifiques du Mysore. Enfin, à mon retour, j'ai pu voir quelques personnes à Madras et Bombay. Les renseignements recueillis ainsi personnellement ou par correspondances ont quelque peu débordé ma mission, et m'ont mis en contact avec diverses questions culturelles d'un grand intérêt.

Ce rapport sera donc divisé en trois parties concernant respectivement :

- I - l'Institut français de recherches indiennes (Centre d'études franco-tamoul).
- II - l'Enseignement et la recherche scientifiques dans l'Inde française.
- III - la recherche scientifique et la culture française dans l'Union Indienne.

Je formulerai des propositions dans chaque partie et je résumerai finalement mes conclusions sur l'ensemble.

I.- INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHES INDIENNES

Antécédents et genèse de la mission.

L'idée de créer à Pondichéry un Institut de civilisation indienne a été présentée au Ministre des Colonies le 6 Mai 1946 par M. FILLIOZAT, Secrétaire de la Société Asiatique, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes (et, actuellement, Professeur au Collège de France). "Le prestige de la civilisation française dans l'Inde, écrivait-il, est directement intéressé à ces travaux."

Une mission lui fut confiée conjointement par les Ministères de la France d'outre-mer et des Affaires Etrangères. Du 10 octobre au 30 novembre 1947, il put se rendre dans les grandes villes de l'Inde et prendre contact avec de nombreux indianistes. Son rapport très détaillé et riche en suggestion intéressantes, examine les possibilités d'installation de l'Institut projeté dans les différentes villes de l'Inde. Il conclut en faveur de Pondichéry, situé en milieu français et "dans une situation centrale par rapport aux foyers intellectuels principaux de la côte de Coromandel et du sud de la péninsule": Madras, Mysore, Bangalore, Anamalaï, Karikal, Kumbakonam, Tanjore, Trichinopoly, Madoura. Nous ne reviendrons pas sur ces conclusions d'un indianiste éminent et considérerons le choix de Pondichéry comme acquis.

La crainte qu'on aurait pu concevoir d'une suspicion des officiels de l'Union Indienne à l'égard de ce choix s'est complètement dissipée au cours des entretiens que j'ai eu, notamment avec le Consul Général de l'Inde à Pondichéry et avec le Vice-chancelier de l'Université de Madras. Il semble que la réclamation des Etablissements de l'Inde sans plébiscite formulée par le Président NEHRU en octobre 1952 n'ait pas effacé ses déclarations de 1948 en matière culturelle: "Pondichéry fenêtre ouverte à l'Inde sur la France, à la France sur l'Inde". En tous cas, là où je craignais certaines réserves, je n'ai trouvé que des encouragements.

Le rapport de M. FILLIOZAT fut suivi d'une lettre au Ministre de la France d'Outre-Mer, en date du 9 Décembre 1948, signée par MM. BACOT et FOUCHER, membres de l'Institut, et Jules BLOCH, Professeur au Collège de France. Elle mettait en relief la nécessité d'appuyer notre présence sur "des réalisations qui s'imposent au respect de l'Inde entière et même de l'opinion internationale" et, si nous devions un jour renoncer à notre présence politique, de ne pas laisser "après plus de deux siècles de gouvernement, nos établissements vides de toute institution française qui peut survivre".

Il ne semble pas que la question ait sensiblement avancé par la suite sur le plan métropolitain. Elle fut reprise en 1952 par le Commissaire de la République André MENARD qui m'en entretint, lors d'un de ses passages à Paris. M. AUJOULAT Secrétaire d'Etat de la France d'Outre-Mer, évoqua la question au cours d'une réunion touchant l'ensemble des problèmes d'Enseignement Supérieur dans l'Inde Française. En septembre, M. MENARD, avec l'agrément du Conseil du Gouvernement, demandait au Ministre ma mise en mission au compte des Etablissements pour examiner la possibilité de création d'un

"Centre d'étude franco-tamoul". Proposition qui fut agréée et m'amena à séjourner à Pondichéry et dans l'Inde du sud du 18 Novembre au 15 Décembre 1952.

Centre franco-tamoul?

L'idée d'un centre d'indianisme à Pondichéry m'a paru ne rencontrer que des sympathies, tant auprès des officiels et du Conseil de Gouvernement que des milieux intellectuels, dans l'Inde française et en dehors. A vrai dire c'est surtout la culture tamoul qui intéresse les éléments locaux. Pondichéry et Karikal se situent au centre du pays tamoul. Les tamouls sont fiers de leur littérature dont certaines oeuvres maîtresses tel le poème didactique du TIROU KOURAL, remontent à l'ère chrétienne; cette littérature n'a cessé d'affirmer sa vitalité jusqu'à nos jours; les poèmes de Sri Bharati, mort il y a peu d'années rencontrent la faveur enthousiaste à la fois des lettrés et de la foule; les ouvrages en tamoul se vendent en plein vent dans la "ville noire" et sont vite épuisés. L'histoire tamoule, la plus glorieuse peut-être de l'Inde puisque l'empire Chola, qui dura près d'un millénaire, soumit tout le sud de la péninsule et Ceylan, et qui fut le point de départ de l'expansion hindoue dans le sud est asiatique, intéresse nombre de chercheurs, ainsi que l'archéologie locale.

Ce sentiment d'appartenir à un peuple ancien, cohérent et égal à n'importe quel autre a donné naissance, dans l'Union Indienne, à un mouvement nationaliste tamoul, le Dravida-Kajagam (association drachaine) qui revendique le Tamil-Nad, c'est-à-dire un état tamoul indépendant. Le mouvement est anti-aryen et anti-brahme; il a son drapeau (noir avec un cercle rouge), son uniforme (les chemises noires), ses mots d'ordres (par exemple: prendre les temples pour en faire des écoles, car "Dieu n'a besoin de rien"). Allié aux communistes aux dernières élections, il s'en est séparé depuis, mais il a contribué à mettre le Congrès en difficulté dans l'Etat de Madras. Les propagandistes n'hésitent pas à contrarier la revendication de DELHI à l'égard de nos établissements en disant aux indiens français: "N'abandonnez pas la France tant que nous-mêmes ne serons pas délivrés de la domination du Nord".

Il n'existe pas, dans l'Inde française, de nationalisme tamoul organisé. Mais la fierté de la culture tamouley semble générale. C'est donc judicieusement sous l'aspect d'un "Centre d'études franco-tamoul" que M. MENARD avait présenté cette création. Dès que je parlais d'études concernant la civilisation tamoule, j'étais sûr d'éveiller l'intérêt.

Il sera donc indispensable de consacrer l'essentiel des efforts du nouvel Institut à l'étude de la littérature, de l'histoire et de l'archéologie tamoules, peut-être trop négligées jusqu'ici au profit du sanskrit et des civilisations du Nord. Le choix de Pondichéry suppose d'ailleurs cette préférence. Elle devra être formulée dans le texte organique.

Néanmoins je ne pense pas opportun de limiter entièrement au tamoul l'activité du nouveau centre. D'abord nos deux autres établissements sont en dehors du pays tamoul: Mahé parle le malayalan, et Yanaon le telougou. Ces langues ne sauraient donc être exclues. D'autre part l'importance du sanskrit, même sur la littérature ancienne de l'Inde du sud, fait qu'on ne saurait le rejeter. Et si les étudiants français portaient leurs études sur d'autres langues du sous-continent, il serait regrettable de leur fermer le centre de Pondichéry. Enfin l'annonce de la création, par nos soins, d'un " Centre franco-tamoul " risquerait d'être interprété par les gouvernants et l'opinion publique de l'Union Indienne, très sensibles à tout ce qui touche Pondichéry, comme un encouragement au mouvement dravidien et à la dissidence.

Je proposerai donc une formule plus souple, avec le titre d'"Institut français de recherches indiennes". Les deux mots "Institut" et "Recherches" semblent, d'après de bons connaisseurs de l'Inde, avoir dans ce pays un prestige hors de pair qu'il ne faut pas négliger.

Eléments existants à Pondichéry.

La Société de l'Histoire de l'Inde française existe depuis de nombreuses années. Sa présidente est Mme Robert GAEBELE. Elle compte parmi ses membres de nombreux notables locaux, tels MM. BALASOUPRAMANIEN, Président de l'Assemblée représentative, GOUBERT, Député, GAUDART, Conseiller de l'Union française, DEIVASSIGAMANY, Notaire, LOGANADIN sous-chef du Bureau politique, PERRIER, Administrateur, etc... La société est inscrite au budget 1953 pour une subvention de T.500 roupies. Elle publie, sans périodicité, une "Revue historique de l'Inde Française" où figurent de nombreuses études, non seulement sur l'histoire coloniale, mais sur l'histoire indienne locale. Par exemple, le N°7 (1948) contient une biographie de Mme de TALLEYRAND, une chronologie pallava et des études de divers sites archéologiques des environs de Pondichéry avec photographies. Dans le N°8 (1952) on trouve des documents sur Ananda RANGAPOULLE (l'homme d'affaire de DUPLÉIX, qui a laissé des mémoires en tamoul), des études sur Pondichéry à divers âges (depuis les romains), et la traduction d'un fragment du Ramayana tamoul.

La Bibliothèque publique, dirigée également par Mme GAEBELE compte 25.000 volumes, surtout français, les ouvrages tamoul étant peu nombreux et récents. Elle est fréquentée par d'assez nombreux lecteurs indiens. Les locaux sont au rez-de-chaussée d'un bâtiment dont le premier étage est une caserne de gardes, ce qui présente de sérieux inconvénients. Le fond d'archives très précieux du Gouvernement de l'Inde depuis François MARTIN est ainsi en péril, en raison de l'humidité et des étagères en bois propices aux insectes. Bien que ces documents aient été reliés et micro-filmés, une meilleure protection s'impose.

La Commission des Monuments Historiques, fondée par arrêté du 11 Mai 1948, comprend, sous la présidence du Commissaire de la République ou de son délégué (actuellement Mme GAEBELE), le Président de la Commission Permanente de l'Assemblée, les chefs du service de l'Enseignement et des Travaux Publics, le Conservateur de la Bibliothèque et quatre membres désignés par l'Assemblée. Un Arrêté du 15 Mars 1941

avait déjà procédé au classement du site d'Arikamédou, l'ancien port de Pondichéry, à l'époque romaine. La commission a obtenu en 1948 les crédits pour la restauration du temple de Madagadipattou. Elle a demandé, en Janvier 1952, le classement de la maison d'Ananda Rangapoullé.

Une Mission archéologique, fondée en 1946 par la Commission des Fouilles, dépendant de la Division des Relations Culturelles (Ministère des Affaires Etrangères) a procédé à des fouilles en 1948 au site d'Arikamédou, sous la direction de M. MARCHAL, Directeur d'Angkor. Les fouilles ont été continuées par M. et Mme CASAL et ont amené la découverte de poteries et d'objets en or. M. JOUVEAU-DUBREUIL, Professeur au lycée, avait autrefois entrepris des fouilles et signalé le site d'Arikamédou. M. PATTABIRAMIN, chef de la section archéologique de la Bibliothèque, a poursuivi les recherches et en a déposé les résultats (poteries, pièce chola, etc...) à la Bibliothèque.

Malheureusement pour Pondichéry, le manque de place et de locaux ont amené M. JOUVEAU-DUBREUIL à diriger ses plus belles pièces sur le musée de Madras et M. CASAL à envoyer ses objets d'or au musée Guimet. De nombreux temples mériteraient une restauration et les fouilles devraient être continuées.

La Société KALVI KAJAGAM (" Association pour l'instruction") a été fondée en 1912 pour la culture de la langue tamoule. Elle prépare au certificat de tamoul, donne des cours de tamoul ancien, prépare des conférences demandées à des tamoulisants. Sa bibliothèque compte 500 ouvrages. Le local, qui peut contenir une centaine de personnes, appartient à la société. Les ressources proviennent de dons, de cotisations, et d'une faible subvention du budget local. Les membres ne sont pas plus d'une quarantaine. C'est une sorte d'Académie de tamoulisants. Le Président, Maître DEIVASSY-GAMANY, est Notaire et membre du Conseil du Gouvernement. Le Vice-Président, M. DESSIGANE, Interprète en chef du Tribunal, est probablement le meilleur tamoulisant local. L'Association a publié deux brochures : l'une est une sorte de " Défense et illustration de la langue tamoule" en vers; l'autre (Kalvi Kajagam Kattourai), parue en 1951, est un recueil, en tamoul, de 57 articles sur la civilisation, la langue et l'ethnologie du sud de l'Inde; imprimé à 1.000 exemplaires, il a coûté 4.000 roupies (près de 300.000 francs), ce qui montre l'intérêt que les intellectuels tamouls portent à leur langue et à leur culture.

On peut signaler encore diverses associations ayant un caractère partiellement culturel, telle le Magalir Kajagam (Association des femmes). Enfin l'Ashram de Shri Aurobindo, compte parmi ses membres un certain nombre de sanskritisants et de tamoulisants.

Parmi les personnalités susceptibles d'apporter un concours à l'Institut, citons:

Mlle Suzanne KARPELES, ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, spécialiste du pâli et du bouddhisme, qui a pris sa retraite à l'Ashram de Pondichéry.

Mme Robert GAEBELE, Conservateur de la Bibliothèque, Présidente de la Société de l'Histoire de l'Inde Française et de la Commission des Monuments Historiques.

M. KARNENDRA MODELYAR, Membre du Conseil du Gouvernement, Commissaire à l'Instruction Publique et aux Finances.

Maître DEIVASSIGAMANY, Notaire, Membre du Conseil du Gouvernement, Président du Kalvi Kajagam.

Maître BALASOUPRAMANIEN, Président de l'Assemblée Représentative.

M. DESSIGANE, Interprète en chef du Tribunal, traducteur d'oeuvres tamoules anciennes.

M. SIVA, magistrat, qui s'intéresse à la littérature et à la philosophie anciennes.

MM. SIVAPRAGASSAM et INISSAPPANE, professeurs de tamoul au collège français.

Maître Gnana DIAGOU, avocat, tamoulisant.

M. PATTABIRAMIN, chef de la Section archéologique de la Bibliothèque, élève du regretté historien JOUVEAU-DUBREUIL, restaurateur du temple de Madagadipattou, auteur de diverses brochures sur les temples de Pondichéry.

M. LOGANADIN, sous-chef du Bureau politique, bon connaisseur de la musique tamoul.

Citons encore M. MOUTTAYEN, à l'Ashram, M. VELAYOUDAN, à l'Ecole des filles, le Dr TIROUVANZIAN.

Enfin nous avons trouvé le meilleur accueil auprès de MM. GOUBERT, député, et MOUTOUSSAMIPILLAI, Maire de Pondichéry, qui nous ont promis leur appui pour l'installation de l'Institut.

Quant à l'administration, MM. MENARD, Commissaire de la République, CAMOUILLY, Secrétaire Général, MAISSET, Chef du Bureau politique, BELLAT, Chef du Cabinet, GRANGIER, Directeur de l'Enseignement, COLE, Directeur des Travaux Publics, BOUQUET, Chef du Service des Domaines, nous ont grandement facilité la tâche et leur présence sera précieuse pour la réalisation de nos projets. Signalons également que l'Ashram possède une excellente imprimerie qui peut réaliser des ouvrages en français, anglais, tamoul, bengali, hindi et telougou.

Eléments existant en dehors de Pondichéry.

KARIKAL, situé dans le delta du Kavéry, centre historique du pays tamoul, contient de nombreux monuments, notamment le temple de Settour, qui a été classé. Mais le plus grand des temples, celui de Madeour, est complètement écroulé. La restauration en est possible; on y trouve de nombreuses statues et des inscriptions non relevées. De même au temple d'Eléancoudi riche en sculptures chola du Xe et XIIe siècle.

On trouve parfois, par hasard, des bronzes dans le sol. Une ville ancienne serait, dit-on, enfouie dans le territoire de la grande Aldée. Aucune fouille n'a été entreprise. Si l'on en croit JOUVEAU-DUBREUIL, Karikal serait une ville très ancienne. Son éclat aurait été considérable au XIe siècle.

Le sénateur-maire de Karikal, M. PAKIRISSAMIPOULLE et le représentant de Karikal au Conseil de Gouvernement se sont montrés fort intéressés par nos projets. Parmi les tamouli-sants de Karikal, citons Maître St-JEAN, avocat, qui a tra-duit des poèmes de Shri Bharati. L'Institut trouvera certaine-ment à Karikal de nombreux concours en même temps qu'un champ de recherche étendu.

A Mahé, où tout le monde lit et écrit le malayalan, des éléments intellectuels pourraient sans difficultés être sélectionnés pour les études culturelles. N'ayant pu me rendre à Yanaon, je ne sais quelles ressources on peut y trouver pour les études télougou; elles sont sans doute minces, Yanaon n'étant qu'un village, mais elles doivent pouvoir être cultivées.

Dans l'Union Indienne, tout au moins en pays tamoul, des collaborations peuvent s'instaurer, tant avec des organisations officielles qu'avec des particuliers. L'Université de Madras contient une section de recherches, avec des départements télougou et tamoul et une importante bibliothèque d'imprimés et de manuscrits en langues locales. Parmi les personnalités les plus intéressantes citons le R.P. SETHUPILLAI, directeur du " Research Tamil Department" à l'Université, le Dr RAGHAVAN, Directeur du " Sanskrit department" mais très intéressé également par les cultures de l'Inde du sud, le R.P. RACINE du Loyola College, M. NILAKANTA SASTRI, professeur en retraite et historien des Ghola.

L'Université d'Annamalai, située à Chitambaram, entre Pondichéry et Karikal, possède un " Oriental Department" avec une très riche bibliothèque tamoul. Elle procède à des recherches sur les cultures, les musiques et les danses dravidiennes. Elle est un des foyers du mouvement tamoul. Les étudiants et hôtes étrangers peuvent y faire des séjours.

La bibliothèque de Tanjore est une des plus riches de l'Inde en manuscrits sanskrit et tamoul. Tanjore est le siège du service archéologique pour le centre du pays tamoul.

Trichinopoly (Tiruchirapalli) est aussi un centre très vivant de culture tamoul et la capitale du mouvement dravidien. Le Collège St - Joseph, tenu par des Jésuites, parmi lesquels beaucoup de français, donne son enseignement de base en tamoul. Le meilleur tamoulisant parmi eux est le R.P. CEYRAC, jésuite français, jeune, actif, et enthousiaste, que nos projets ont vivement intéressé. Son action personnelle s'étend à toutes les formations des jeunesses catholiques de l'Inde et à de nombreux étudiants de confessions diverses.

Le R.P. MONCHANIN, qui a trente années de culture tamoule et une érudition incomparable, vit dans la brousse, à Shantivanan, par Kulittalai, à 20 km de Trichinopoly. La création éventuelle de l'Institut a retenu son attention. On peut espérer beaucoup, semble-t-il, de sa collaboration, non seulement pour la connaissance du tamoul, mais pour celle du pays lui-même, sa vie dans le peuple lui conférant à cet égard une autorité comparable à celle du célèbre abbé DUBOIS qui, au début du XIXe siècle, révéla au monde la vie réelle de l'Inde du sud.

Comment concevoir l'Institut ?

De ce tour d'horizon local il résulte que de nombreuses possibilités existent et qu'un Institut d'études indiennes surtout axé sur les langues et civilisations dravidiennes avec priorité donnée au tamoul, est certain de susciter l'intérêt et de trouver des collaborations. Mais l'élément central du nouvel organisme ne peut être fourni que par les savants indianistes français, en possession d'une technique de recherches permettant de diriger les travaux et de leur donner la rectitude scientifique indispensable. L'Institut doit être, selon le mot de NEHRU, " une fenêtre ouverte à la France sur l'Inde", c'est-à-dire à la science française indianiste dans ce qu'elle a de plus élevé. C'est à cette condition seulement que le travail de l'Institut pourra être efficace et apprécié et qu'une collaboration utile s'établira avec les savants indiens et les étudiants. Pondichéry pourra ainsi devenir un centre de rayonnement de la science française et de rapprochement des deux pays par leurs élites, tout en offrant à l'indianisme français un point d'application permanent dans le pays lui-même.

Trois éléments sont à envisager: 1°- la Direction en France
2°-les indianistes formant le centre permanent de l'Institut.
3°-les étudiants, les membres associés, les hôtes de passage.

1°- La Direction en France devrait, pour que l'Institut échappe à tout soupçon d'être un organisme à but politique, se trouver confiée à un Conseil d'administration composé en majorité de représentants des organismes scientifiques intéressés et présidé par un indianiste. Seuls y figureraient des délégués des ministères participant au financement ou pouvant aider au développement des travaux. L'idée, scientifiquement irréprochable, de confier la direction exclusivement à l'Institut de civilisation indienne n'offrirait pas sans doute une base assez large pour assurer au nouvel organisme tous les apais nécessaires.

2°- Le personnel central de l'Institut serait constitué par un professeur indianiste qui passerait six mois par an dans l'Inde et prendrait le titre de Directeur. On pourrait concevoir une Direction à durée limitée (renouvelable chaque année par exemple) de manière à permettre aux différents maîtres de l'indianisme français de faire à tour de rôle un séjour dans l'Inde.

Un sous-directeur resterait sur place pendant un an au moins pour assurer la permanence. Ce serait un indianiste poursuivant des travaux, par exemple un ancien élève de l'Institut de civilisation indienne élaborant une thèse.

3°- Des étudiants pourraient venir, de l'Inde française ou de l'Union indienne, s'initier à nos méthodes et procéder à des recherches dirigées. Des membres associés seraient désignés par le Conseil d'administration et formeraient, sur place, une Assemblée que le Directeur réunirait au moins une fois par an; cette Assemblée proposerait au Conseil la candidature de nouveaux membres, et ferait connaître les travaux des différents membres; elle serait consultée par le Directeur sur les mesures propres à aider le développement des recherches. On pourrait envisager également une catégorie de membres correspondants, surtout pour les professeurs indiens. Enfin il conviendrait de réserver des chambres pour les hôtes de passages, notamment les chercheurs français séjournant dans l'Inde pour leurs travaux.

Les buts de l'Institut seraient :

1°- l'étude des littératures et des civilisations indiennes, en donnant une priorité au tamoul et autres langues du sud.

2°- l'archéologie et la restauration des monuments.

3°- les recherches concernant les Sciences Humaines: Histoire , Préhistoire, Ethnologie, Sociologie, Linguistique.

4°- la constitution d'une bibliothèque et d'un musée.

Il serait inutile et sans doute maladroit de prétendre confisquer au profit de l'Institut l'activité des organismes locaux déjà existants. Ce serait au contraire le rôle de l'Institut de se tenir en contact avec eux, de mettre à profit leur expérience et de les aider ou les guider en cas de besoin.

De même , bien que le nouvel organisme ne doit pas dépendre des hautes autorités locales, il devra s'efforcer de leur manifester toute la déférence nécessaire , d'entretenir avec elles et les notabilités les relations les plus cordiales et les intéresser à ses travaux.

Installation matérielle.

Les difficultés d'une installation matérielle à Pondichéry sont , à l'heure actuelle , plus grandes qu'à l'époque où M. FILLIOZAT effectuait son enquête.

L'Ashram a acheté le plus grand nombre des belles demeures du XIXe siècle, avec péristyle et jardin, qui font le charme de la "ville blanche" ; ses adeptes y sont logés. D'autres maisons ont été acquises et sont occupés par des indiens français enrichis en Indochine et que les événements ont amenés à quitter ce pays.

Il n'est pas impossible toutefois que des maisons puissent se trouver un jour libres. Mais elles ne le resteront pas longtemps. C'est donc seulement après la création de l'Institut et lorsqu'il disposera de crédits que l'on pourra demander utilement aux hommes d'affaires locaux de nous signaler les occasions en vue d'une visite immédiate et d'une décision rapide. Il faut compter actuellement de 5 à 10 millions de francs au minimum pour une installation convenable.

On peut d'autre part envisager de faire construire.

Il n'existe pas de terrains libres dans la proximité immédiate de la ville. Peut-être pourrait-on obtenir l'autorisation d'occuper une partie de l'immense Jardin Botanique, qui ne peut être utilement entretenu dans son entier. J'ai aussi visité des terrains plantés de cocotiers qui occupent le bord de la mer au nord de la ville; la situation serait idéale, mais il faudrait acheter les parcelles à des particuliers.

M. COLE, chef du service des Travaux Publics m'a signalé une possibilité d'installation au centre même de la ville, sur la belle place du gouvernement. Il s'agit du terrain occupé, entre la mer et la place, à côté de la statue de Dupleix, par

la vétuste usine électrique qui doit être remplacée en principe par l'usine nouvelle, offerte par la France , et dont on espère le fonctionnement pour la fin de 1953.

On pourrait restaurer le bâtiment existant et le compléter par une aile. M. COLE a bien voulu établir un plan de l'ensemble. Il estime les travaux à 200.000 roupies, soit 15 millions de francs métropolitains. De plus , le terrain appartient à la municipalité qui le loue 7.000 roupies par an à la Régie d'Electricité. On pourrait prévoir une location, mais , si des travaux importants y étaient effectués , il vaudrait mieux envisager l'achat. Le Maire a bien voulu me promettre les meilleures facilités en raison du but poursuivi.

Cette solution, relativement coûteuse, donnerait à l'Institut un emplacement incomparable et un bâtiment digne de la France. Elle contribuerait aussi à l'esthétique de Pondichéry, dont le plus bel ensemble architectural est fâcheusement déparé par l'usine actuelle.

Un autre bâtiment, situé sur cette même place et qui doit être désaffecté, est le Tribunal actuel, mais il est réservé pour l'agrandissement de l'hôpital.

A titre provisoire, l'Institut pourrait louer un immeuble (de 4.000 à 4.500 roupies) . La aussi il faut sauter sur l'occasion et c'est seulement après la création de l'Institut que les démarches pourraient être faites.

Financement.

Monsieur FILLIOZAT avait établi un projet de budget, que je reproduis ici en rectifiant certaines estimations pour tenir compte des variations de prix et des renseignements recueillis.

Budget d'investissement. (Dépenses d'installation)

Achat ou construction d'immeuble... de 100.000 à 250.000 R.

Fond de bibliothèque 30.000

Mobilier 6.000

de 136.000 à 286.000 R.

soit de 10 à 21 millions de Francs.

.....

Budget de fonctionnement (annuel)

Frais de bureau	2.000 R.
Frais de missions et recherches	3.000 R.
Entretien de la bibliothèque (et du musée).....	3.000 R.
Publications	10.000 R.
Personnel: Directeur , voyage A R	4.000 R.
Indemnité séjour(6mois).....	8.000 R.
Membre résident-Voyage(famille).....	8.000 R.
Traitement.....	26.400 R.
Secrétaire - archiviste.....	3.000 R.
Secrétaire - dactylographe	1.200 R.
Planton	800 R.
2 agents de service	1.600 R.

71.000 R.

soit 5.218.000 Frs.

A ce chiffre s'ajouterait, temporairement , la location d'un immeuble, environ 4.000 à 4.500 Roupies, soit au maximum 330.000 francs, ce qui porterait le total, dans les premières années à 5.548.000 francs.

Ces sommes sont loin d'être considérables, eu égard à ce qu'elles permettraient de réaliser pour le prestige de la science française en Asie et le rapprochement franco-indien. Encore faut-il les trouver.

Il ne peut être question de les demander à l'Inde française. La situation ici n'est évidemment pas comparable à celle de l'Indochine, fédération énorme et opulente, qui a pu entretenir et développer l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Les établissements français de l'Inde, dispersés , ne comptent au total pas plus de 500 km2 et font vivre difficilement leurs 350.000 habitants. Le budget (12.800.000 roupies en 1953) est en équilibre, mais de justesse, et la métropole doit lui verser une contribution de 177.000 R. pour le collège. Ce que l'Inde française peut fournir à l'Institut , ce sont des facilités pour son installation, notamment pour l'attribution du terrain ou des bâtiments. Il paraît difficile de lui demander plus, et de lui faire supporter une dépense qui intéresse la France et l'Inde dans leur ensemble, et non pas seulement son minuscule territoire.

Dès lors, le problème du financement devrait être résolu par les ministères intéressés: France d'Outre-Mer, Affaires Etrangères, Education Nationale.

Proposition pour aboutir.

Nous proposons, en conséquence, la création d'une "Commission d'Etudes pour un Institut français de recherches indiennes", ainsi composée :

.....

Président : Le Ministre de la France d'Outre-Mer

Membres : 3 représentants du Ministère de la F.O.M.
(Affaires Politiques, Enseignement et Plan)

2 représentants du Ministère des Affaires Etrangères
(Direction d'Asie, Relations Culturelles)

2 représentants du Ministère de l'Education National
(Enseignement Supérieur, Coordination outre-mer)

3 professeurs de l'Enseignement Supérieur, indianist
MM. RENOU, Professeur en Sorbonne, Directeur de l'Institut de civilisation indienne.

FILLIOZAT, Professeur au Collège de France.

MEILE , Professeur à l'Ecole des Langues
Orientales.

I représentant du C.N.R.S. (M. JAMATI, par exemple)

I représentant de l'O.R.S.O.M. (moi-même)

Cette Commission serait chargée :

1°- de chercher les voies de financement .

2°- d'élaborer le texte créant l'Institut et réglant son fonctionnement.

La Commission se dissoudrait lorsque ces deux questions auraient été réglées et le texte paru à l'Officiel. Elle ferait place alors au Conseil d'Administration, qui serait chargé de la mise en œuvre.

Ainsi serait assurée la continuité de l'entreprise par l'accord de tous les éléments intéressés. Seule la création immédiate d'une telle commission et son travail effectif peuvent permettre d'aboutir et d'éviter que l'Institut , dont l'utilité est depuis longtemps reconnue, ne retombe à nouveau dans cette poussière des archives qui a déjà enseveli tant d'excellentes intentions.

II.- ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DANS L'INDE FRANCAISE

Recherche Scientifique et problèmes humains.

Dans le passé, de nombreux savants français vécurent quelque temps à Pondichéry et dans l'Inde du Sud. Citons notamment ANQUETIL-DUPERRON, le traducteur du Zend-Avesta; le naturaliste SONNERAT ; l'astronome LE GENTIL qui rédigea un pittoresque récit de voyage; l'Abbé DUBOIS qui vécut 20 ans au Mysore et dont le livre " Mœurs, Institutions et cérémonies des peuples de l'Inde", paru en 1816, fut considéré comme un trésor d'information par les anglais eux-mêmes; le voyageur LUILIER, dont le livre contient un traité des maladies tropicales; le botaniste PERROTTE qui créa le Jardin Botanique et qui y fut enterré.

Aujourd'hui la recherche scientifique n'est guère représentée dans l'Inde française. Il n'y a pas de service d'agriculture. L'hydraulique agricole est dans les attributions des Travaux Publics. Il n'existe pas de poste météorologique; les informations sont reçues du territoire indien. Les Instituts PASTEUR indiens de Councour et de Coimbattore fournissent les vaccins.

Un si minuscule territoire (500 km²) ne comporte évidemment pas la création de services spéciaux de recherches. D'autre part le sol est entièrement occupé et on n'a pas de terres nouvelles à prospecter.

Néanmoins la population (325.000 habitants) dépasse celle de beaucoup de nos départements métropolitains. La densité moyenne (765 au kilomètre carré sur le territoire de Pondichéry; France 72; Madagascar 7) est à elle seule le plus grave des problèmes. Comment ces établissements si étroits peuvent-ils nourrir une population si énorme et en accroissement constant (la densité de l'établissement de Pondichéry serait passée de 277 à 765 en un siècle) ? Malgré la précarité de nos installations hospitalières (l'hôpital de Pondichéry est notoirement insuffisant; celui de Karikal est exigü et vétuste; celui de Mahé aurait besoin d'agrandissements), le dévouement des médecins métropolitains et locaux et les vaccinations généralisées ont facilité cette croissance du peuplement. Nous ne traiterons pas ici de la création éventuelle d'un Institut Pasteur, qui doit faire l'objet d'un rapport du Dr André LEMAIRE. Mais le problème essentiel ici est celui des ressources.

Il serait sans doute utile de procéder à des essais de riz sélectionné, à gros rendement, et à des études d'engrais. Karikal, qui est une vaste rizière, fournit aux trois autres établissements, dans les bonnes années, le complément de riz qui leur est indispensable. Mais on ne compte guère qu'une "bonne année" sur trois. Le développement récent des moto-pompes a permis d'irriguer régulièrement la plupart des rizières de Pondichéry. Néanmoins il faut trop souvent acheter du riz à l'extérieur, à très haut prix, pour fournir à la population sa ration quotidienne. Quant aux "menus grains" qui complètent l'alimentation (avec l'arachide partiellement exportée) ils sont très insuffisants et on doit en importer de grandes quantités de l'Union Indienne. Peut-être des cultures nouvelles (le soja ?) ou de nouveaux procédés agricoles seraient-ils à étudier.

.....

La pêche est une petite ressource locale. Il existe dans chaque établissement au moins un village de pêcheurs, de caste Makoa, qui vont au large sur des catimarans (assemblage de poutres liées ensemble par un cordage). Une étude sur le peuplement biologique de l'Océan, des fleuves, et sur les procédés améliorés de pêche et de conservation du poisson permettraient peut-être de dégager des possibilités nouvelles.

Sur l'initiative de M. MENARD, des monographies des établissements de Pondichéry et de Karikal ont été rédigées par les administrateurs. Celle de M. LEMBEZAT sur Karikal fournit d'utiles indications sur la démographie, le régime de propriété et les castes. Elle contient, en annexe, un travail de 31 pages sur "les pêcheurs Patnava", avec dessins, qui constitue une bonne étude ethnographique, méritant l'impression.

L'importante monographie de M. MOUZON sur l'établissement de Pondichéry porte essentiellement sur les ressources et méthodes agricoles, sur les faits sociaux qui s'y rapportent et sur la démographie. Très détaillée et révélatrice à bien des égards, elle avait déjà attiré l'attention de M. PERPILLOU, Professeur de géographie économique en Sorbonne, avec qui j'en ai envisagé l'impression. La Société de géographie pourra s'en charger si elle est aidée par une subvention des finances locales.

En ce qui concerne l'anthropologie, le médecin-colonel A. BIGOT a rédigé une petite brochure sur l'"Intérêt de recherches anthropologiques à Pondichéry" qui trace un programme. Le pharmacien GIBOIN, actuellement à Marseille, aurait, m'a-t-on dit, procédé à une étude de la nutrition. Il y aurait sans doute intérêt à avoir cette étude, et à faire poursuivre les travaux.

Sur les niveaux de vie, j'ai pu consulter un rapport de M. l'Administrateur PERRIER, originaire de l'Inde, qui a calculé, pour la Commission de l'Indemnité de cherté de vie, la proportion des diverses dépenses des ouvriers de l'industrie et la part des divers produits dans leur alimentation.

La création de l'Institut français de Recherches Indiennes pourrait permettre à des spécialistes des Sciences Humaines de faire des séjours à Pondichéry et de compléter ces divers travaux.

Enseignement Supérieur.

Il existe à Pondichéry une Ecole de Médecine et une Ecole de Droit. Certains étudiants reçoivent des bourses pour la France. De plus l'Ashram a l'intention de créer un centre universitaire.

I- L'Ecole de Médecine forme des médecins locaux et des sages-femmes. Les étudiants en médecine doivent avoir le baccalauréat. Ils font cinq ans d'études et reçoivent un diplôme local. On compte quatre à cinq étudiants par an en moyenne. Les professeurs sont les médecins et pharmaciens du corps de santé, en fonction à Pondichéry, ainsi que les médecins locaux. Malgré l'absence de travaux pratiques, les médecins locaux ainsi formés sont considérés comme habiles. Mais les besoins du territoire sont limités et le diplôme local n'est valable que dans l'Inde française.

.....

On a proposé de réorganiser cette Ecole sur le modèle des Ecoles de Médecines françaises. Elle comprendrait alors un P.C.B. (ce qui supposerait la création de laboratoires et l'affectation de deux pharmaciens dont un agrégé), plus trois années de médecine, le complément devant se faire en France. Les élèves auraient ainsi le diplôme de médecin français, ce qui leur permettrait de servir dans toutes les parties de l'Union Française. Des négociations pourraient alors s'ouvrir avec l'Union Indienne pour une équivalence de diplôme permettant aux médecins indiens français d'y exercer. Deux débouchés importants, dans des pays qui manquent de médecins, seraient ainsi ouverts aux jeunes gens instruits de nos comptoirs.

2- L'Ecole de droit, placée sous la direction du président du Tribunal d'Appel, avec le concours des magistrats et avocats de Pondichéry, reçoit des élèves bacheliers et leur donne l'enseignement des trois années, les diplômes devant être ensuite confirmés par un examen d'ensemble en France pour obtenir la licence. L'Ecole prépare également à un examen de capacité en Droit. On compte au total de 12 à 30 élèves suivant les années. Les diplômés trouvent des emplois dans les administrations locales. Certains continuent comme boursiers leurs études en France et entrent dans les cadres généraux de l'Union Française.

Notons ici que les coutumes juridiques locales, toujours appliquées pour le statut civil, ont été recueillies autrefois par le Président SANNER, dont l'ouvrage, qui fait autorité en la matière et donne entière satisfaction aux tribunaux, va être réédité sur l'initiative de M. le Commissaire MENARD.

3- Une vingtaine de bourses sont accordées annuellement par le territoire à des jeunes gens qui poursuivent des études en France. En 1952 on en comptait 5 dans les Facultés de Lettres, 4 aux Sciences, 4 en Médecine, 1 en Pharmacie, 4 au Droit, 3 dans les préparations aux Grandes Ecoles, 1 dans une école d'ingénieur et 4 pour l'enseignement technique.

4- L'Ashram est un centre de méditation et de retraite en commun, créé, peu avant 1914, par un sage bengali, Shri Aurobindo Ghose, homme d'une vaste culture et d'un grand rayonnement, qui, à la suite de difficultés avec les autorités britanniques, s'était réfugié à Pondichéry. L'entreprise a été considérablement développée en puissance matérielle et en renommée grâce à "la Mère", Madame ALPASSA, soeur de l'ancien gouverneur des colonies. La mort de Shri Aurobindo, survenue il y a deux ans, n'a pas interrompu l'activité de l'Ashram qui occupe près de la moitié de la "Ville blanche" de Pondichéry et qui reçoit des adeptes de l'Inde entière et même de pays lointains. La tombe de Shri Aurobindo, située dans un jardin et sans cesse couverte de fleurs est un lieu de pèlerinage pour de nombreux visiteurs.

L'Ashram dispense déjà un enseignement de niveau secondaire à 400 jeunes gens, en majorité bengali et goudjerati. L'enseignement est gratuit et mixte; il comporte toutes les classes jusqu'aux Mathématiques spéciales (le Secrétaire général de l'Ashram est un polytechnicien, M. BARBIER SAINT-HILAIRE), mais ne prépare pas d'examens. L'enseignement est donné en majeure partie en français, mais une place importante est donnée à l'anglais et aux langues indiennes.

.....

Cette entreprise doit se développer par la création d'un Centre Universitaire. On prévoit un bâtiment de 840m² et plus de 700 étudiants, avec une bibliothèque pouvant recevoir 2.000 personnes. L'enseignement, philosophique et historique, portera essentiellement sur le Yoga intégral de Shri Aurébindo.

L'enseignement de l'Ashram et ses projets ne constituent donc aucunement une concurrence aux établissements officiels. La plupart des étudiants viennent de l'Union Indienne et l'orientation générale est d'ordre moral et métaphysique. Par la diffusion de français (même si celui-ci reste surtout scriptural) et de la culture française; par la présence et l'influence de personnalités françaises et indiennes d'un niveau élevé, l'Ashram représente un élément de contact original et utile entre deux civilisations, ce qui correspond bien à un des aspects essentiels de l'Inde française.

Enseignement secondaire et primaire -Budget .

I. L'enseignement du 2e degré comporte deux grandes divisions: collèges français et anglais. C'est une des originalités de l'Inde française. Elle surprend les français habitués à l'enseignement assez uniforme de nos territoires d'outre-mer où la langue et les programmes français sont seuls pratiqués. Elle correspond aux besoins du pays, étroitement enserré dans l'Union Indienne, où l'anglais est la langue de communication, intellectuelle et commerciale. Les élèves qui se tournent vers l'administration ou des activités dans l'Union Française fréquentent les collèges français; ceux qui se préparent au commerce ou à des fonctions dans l'Union Indienne vont surtout dans les collèges de langue anglaise.

I. L'enseignement en français est donné à Pondichéry au Collège classique et moderne qui a toutes les classes secondaires . Il compte 397 élèves.

Le Collège Moderne de Karikal conduit à la première partie du Baccalauréat. Il compte 200 élèves.

Le Cours complémentaire de Mahé compte 64 élèves; les classes vont de la 6e à la 3e.

Sauf à Pondichéry, les installations sont assez précaires et, dans l'ensemble, le niveau des professeurs est très inférieur à celui des lycées et même des collèges de la Métropole. Le collège de Pondichéry n'a que 6 professeurs licenciés. Le collège de Karikal n'en a qu'un, qui est en même temps directeur. Les autres professeurs sont des bacheliers ou des brevetés supérieurs, certains n'ont même qu'un brevet simple.

Dans ces conditions, plus que médiocres et qui appellent des réformes sérieuses, il faut admirer la conscience des maîtres et le travail des élèves qui parviennent néanmoins à des résultats presque honorables, puisque, à la session de Mai 1952 par exemple, le Baccalauréat (jury présidé par un Professeur en Sorbonne) a donné, sur 71 candidats, 37 admissibles, et 24 reçus, dont 3 avec mention Assez Bien et 2 avec mention Bien.

.....

2. L'Enseignement en anglais est donné dans 3 établissements de caractère divers: Le collège La Bourdonnais, de Mahé, est payé par le gouvernement, mais rattaché partiellement à l'Université de Madras; il compte 580 élèves. La High School de Karikal est une oeuvre privée (des missions étrangères) rattachée à l'Université de Madras. Le Collège CALVE à Pondichéry a un caractère mixte; le Dr de l'Enseignement en est en même temps Directeur. Le niveau de ces collèges est celui du primaire supérieur. Certains étudiants vont poursuivre leur scolarité dans l'Union Indienne.

II.- L'enseignement du 1er degré (primaire) comprend 78 écoles primaires publiques et 58 privées. Parmi celles-ci on compte 3 établissements importants: Petit séminaire de Pondichéry (enseignement en français et en anglais), Ecole des soeurs de St-Joseph de Cluny à Pondichéry (en français), Ecole des frères de Karikal (en anglais). La plupart des écoles privées reçoivent des subventions sous forme de primes d'après les diplômes obtenus.

Les statistiques de 1952 donnent, pour 63.000 (20% de la population) un chiffre de 16.000 élèves, soit 25%. Mais elles ne tiennent compte que de l'enseignement en français. M.GRANGIER Directeur de l'Enseignement, estime que 35% serait plus près de la vérité.

III.- Le Budget 1953 pour l'Enseignement s'élève à 1.640.000 Roupies dont 17.000 pour l'Enseignement Supérieur, 482.000 pour le 2e degré, 99.400 pour l'enseignement en anglais, 657.400 pour le 1er degré, 19.000 pour le technique. Les dépenses de personnel montent à 1.487.000 R., celle de matériel seulement à 153.000. Le total représente 12,2% de l'ensemble du Budget local. La métropole octroie une subvention de 177.000 R. pour le personnel du second degré.

Connaissance du français.

Une des impressions les plus stupéfiantes du nouveau venu dans ces établissements, qui sont français depuis au moins 200 ans (275 ans pour Pondichéry), c'est la faible diffusion de la langue française. A part les fonctionnaires européens et l'élément créole (diminuant sans cesse en nombre et en importance), les seuls à pratiquer le français sont les indiens ("renonçants" ou non) appartenant à l'administration ou aux professions libérales; on trouve, surtout parmi les anciens élèves du Collège de Pondichéry, des personnalités d'une culture française étendue. Mais ce sont des exceptions. Plus nombreux sont les anciens élèves d'autres institutions du 2e degré qui ont appris le français, le comprennent, mais le parlent plus difficilement parce qu'ils n'ont pas l'occasion de le pratiquer. A Karikal on m'a donné le chiffre précis de 4.559 personnes sur 70.000 connaissant ainsi le français, bien ou mal. Cette proportion, de 6 à 7%, semble plutôt optimiste si l'on prend l'ensemble du territoire. Cette petite minorité sait plus ou moins le français, mais dans son ensemble parle ordinairement le tamoul. Les commerçants ne parlent qu'anglais et tamoul. Le peuple ne parle et ne comprend que le tamoul (à Pondichéry et Karikal ; le tamoul est remplacé par le malayalan à Mahé, le télougou à Yanaon).

Nul doute que la dispersion de nos établissements dans l'Union Indienne, où l'anglais domine, ne soit en grande partie responsable de cet état de choses. Mais l'insuffisance de l'enseignement du français y contribue largement. Insuffisance quantitative et qualitative.

La scolarisation de 35% peut paraître relativement satisfaisante quand on pense que l'Union Indienne compte 90% d'illettrés. Elle l'est beaucoup moins quand on constate les efforts réalisés pour les écoles dans l'Inde du Sud, où se trouvent nos établissements. L'Etat de Madras, m'a-t-on dit, compterait 33% de scolarisés, l'Etat de Mysore au moins 50%, l'Etat de Travancore-Cochin 63%. Il est certain que, dans ces derniers états, la densité des écoles (neuves et belles) et le flot des écoliers sont un élément frappant du paysage. Sans doute peut-on invoquer la curiosité d'esprit très remarquable des populations malayalan (notre établissement de Mahé, situé dans cette région, m'a paru entièrement scolarisé, garçons et filles). Mais les initiatives gouvernementales des Maharadjas se sont, là, très heureusement manifestés.

L'enseignement du français est, d'autre part (sauf au Collège de Pondichéry et dans les hautes classes des deux autres collèges), beaucoup trop formel. Les élèves apprennent par cœur, ne lisent pas d'eux-mêmes, et surtout ne font pas de conversation en français. Les programmes copiés sur ceux de France, aboutissent à un psittacisme affligeant. Des élèves, par exemple, m'ont récité la liste des montagnes de France, en distinguant les "montagnes vieilles" des "montagnes jeunes"; mais ils étaient incapables, ensuite, de me dire ce qu'était une montagne et s'il y avait des montagnes dans l'Inde; je crois même qu'ils ne comprenaient pas. De tels exercices de mémoire sont parfaitement stériles. Il faudrait parler, employer des méthodes actives, y initier les instituteurs et les maintenir sans cesse en haleine. L'institution de chefs de secteurs scolaires, qui a changé l'efficacité de l'enseignement à Madagascar, serait à envisager d'urgence. Quatre bons instituteurs, formés en France aux méthodes actives, pourraient rendre dans ces fonctions des services appréciables.

Enfin, la multiplicité des langues imposées aux malheureux élèves limite le rôle du français et ne laisse guère de place à une véritable culture. La base de l'enseignement dans les écoles primaires est la langue locale (tamoul, malayalan, telougou), ce qui est fort judicieux, mais le français ne s'y ajoute que comme un exercice formel, une langue morte. De plus dans certaines classes, s'y superposent l'anglais, parfois l'hindi, et aussi l'arabe pour les élèves musulmans. Des enfants de 7 ans "apprennent" ainsi 4 à 5 langues, éminemment dissemblables. On pense ce qui peut leur en rester?!

Les établissements qui donnent l'enseignement anglais portent ce système à l'absurde. Par exemple au Collège La Bourdonnais de Mahé, la base de l'enseignement est l'anglais ; on y enseigne aussi l'hindi (langue théoriquement officielle de l'Union Indienne, mais qui n'est pas parlée dans l'Inde du Sud); le malayalan, l'arabe et le français. Celui-ci (purement formel et enseigné par des gens qui ne le connaissent guère autrement) est obligatoire dans les classes primaires; mais dans les classes secondaires il devient facultatif, en option avec le malayalan, langue maternelle; il faut de l'héroïsme pour faire du français dans ces conditions, d'autant qu'il est enseigné suivant le programme des Universités indiennes, c'est-à-dire à coup de textes, comme le latin chez nous, et qu'aucun examen ne sanctionne ces connaissances. J'ajoute que le Directeur du Collège ne comprend à peu près pas le français. Il semble que, si les subventions à ces types de collèges sont maintenues, nous soyons en droit d'exiger une sérieuse réorganisation. Nous y serions même autorisés sans subvention; les collèges anglais et norvégiens à Madagascar réservent une part très importante de leur enseignement au français, théorique et pratique, et un contrôle fréquent des inspecteurs s'exerce sur ce point.

Je dois dire que j'ai trouvé M. GRANGIER, Directeur de l'Enseignement, malgré son arrivée récente, très au courant des bizarreries et des insuffisances du système scolaire dans l'Inde française et qu'il m'a paru, à tous égards, parfaitement désigné pour y porter remède, si on lui en donne les moyens.

Une scolarisation plus étendue, une modification des programmes, des méthodes actives doivent rendre l'enseignement plus efficace et développer l'usage du français. Il faudrait aussi, dans les hautes classes et après la scolarité, entretenir la culture française chez les élèves et anciens élèves en créant des associations, munies de bibliothèques et de radios; et on pourrait mettre en oeuvre des discussions, des conférences, voire des représentations théâtrales ou des films français.

Il existe déjà de telles associations; elles mériteraient d'être soutenues. J'ai été reçu, par exemple, à Mahé, par l'Association des Anciens Elèves qui a acheté un local et à qui le gouvernement a fourni un poste de radio. Ses membres m'ont demandé des livres et des revues, me faisant remarquer que les villes indiennes de Tellichéry et de Trivandrum étaient, grâce aux envois des Relations Culturelles, mieux pourvues qu'eux-mêmes en livres français. J'ai soumis la question à M. MENARD en demandant l'inscription d'une bibliothèque pour Mahé au prochain budget; la bienveillance du Commissaire de la République et son intérêt pour les questions culturelles me permettent d'espérer satisfaction sur ce point. En attendant, il serait utile que le service d'Information de la France d'Outre-Mer put envoyer à Mahé des livres et des revues.

Création d'un Centre pré-universitaire?

En me rendant dans l'Inde, j'avais envisagé la création, à Pondichéry, d'un centre d'études pré-universitaire de langue et de civilisation françaises destiné aux étudiants de l'Union Indienne désirant venir ensuite fréquenter les Universités françaises. L'ignorance de la langue (ou tout au moins de sa pratique) écarte ces étudiants de la France. C'était un moyen de leur en apprendre le chemin et de leur en faciliter l'accès intellectuel. Si l'Institut français de recherches indiennes

répondait à la première partie de la fameuse phrase de NEHRU: " Pondichéry, fenêtre de la France sur l'Inde", le centre pré-universitaire correspondait à la seconde " Pondichéry, fenêtre de l'Inde sur la France".

J'espérais trouver sur place , au Collège , tous les éléments nécessaires : locaux et personnel, celui-ci pouvant être rétribué par des heures supplémentaires. En fait, le collège est très étroit, enserré entre d'autres bâtiments et suffit tout juste à son objet actuel. Il ne conviendrait pas à des jeunes gens habitués à une vie du type des collèges anglais, avec vastes espaces et terrains de jeux. D'autre part les professeurs qualifiés sont, nous l'avons vu, en très petit nombre et très chargés de travail. On ne peut songer à utiliser leurs vacances, car il leur est nécessaire, à ce moment, de quitter la chaleur de Pondichéry pour aller refaire leur santé dans les montagnes; d'ailleurs un cours de langue et de civilisation française, pour être efficace, suppose une durée d'au moins un an et la présence constante des professeurs.

Il faudrait donc tout créer. Voici les éléments de cette création et leur estimation financière, d'après M. GRANGIER et le Service des Travaux Publics:

Investissement.

Achat d'un terrain à bâtir aux abords de la ville: 40 à 50.000 Roupies l'hectare.	
Construction d'un bâtiment à étage avec logement pour 20 élèves, Salles de cours, salle à manger, etc....	200.000 R.
Pavillons pour les professeurs	100.000 R.
Aménagement des terrains de sport et jardins	20.000 R.
Mobilier et équipement (linge, bibliothèque)	20.000 R.

soit au bas mot:440.000 Roupies
(environ 43 millions de Francs)

Fonctionnement.

2 professeurs agrégés (I prof.de lettres I historien)	60.000 R.
Gens de service	6.000 R.
Bourses (pour 10 étudiants, les 10 autres étant supposés payants)	9.000 R.
Matériel (entretien, éclairage, bibliothèque)	5.000 R.
	<hr/>
	80.000 Rs

(environ 6 millions de Francs)

.....

La subvention du budget métropolitain au budget local pour le collège étant de 38 millions par an, dont 20 seulement sont dépensés en l'état actuel du personnel, il reste un crédit dont une partie pourrait être affectée au Centre pré-universitaire. Les deux agrégés du Centre pourraient d'ailleurs assurer certains cours au Collège. La principale difficulté viendrait des dépenses d'investissement, assez considérables.

D'autre part il existe certaines difficultés d'ordre moral. J'ai trouvé, chez certains indiens français, parmi les dirigeants actuels, une réticence très nette devant une création dont bénéficieraient seulement des étrangers de l'Union Indienne, et aussi la crainte que ceux-ci ne viennent semer le trouble sur notre territoire. On peut se demander également si Pondichéry, avec la propagande orchestrée contre nos établissements et la chaleur peu propice aux études, est le meilleur point à choisir pour la formation française des étudiants indiens. Ceux-ci, d'ailleurs, ne seraient pas plus de 20 par an, chiffre très faible pour l'immensité indienne et peu en rapport avec l'importance des moyens mis en oeuvre.

J'ai pensé néanmoins utile de donner les éléments de création du centre pré-universitaire. Mais il convient de ne pas tout faire dépendre de cette création et de rechercher si un développement de l'enseignement français ne serait pas possible dans l'Union Indienne elle-même.

III.- RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET CULTURE FRANCAISE
DANS L' UNION INDIENNE

Aux quelques renseignements que j'ai pu recueillir moi-même s'ajoutent ceux qu'a bien voulu m'adresser Monsieur JOURNOT, notre attaché culturel à Delhi.

Recherche Scientifique et Enseignement Supérieur.

L'examen dit " Intermediate", du niveau de notre seconde, marque, dans l'Union Indienne, le fin des études secondaires. C'est dans les Universités que se préparent les diplômes de Bachelor of Arts (lettres) ou Sciences, correspondant à notre baccalauréat, et ceux de Master of Arts, ou Sciences, correspondant à notre licence.

Les Universités n'ont pas l'uniformité des nôtres. Elles sont souvent d'origine privée, mais l'emprise du Gouvernement grandit, car on est amené de plus en plus à lui demander des subsides. Certaines universités (comme celle d'Annamalai) sont des centres d'enseignement. D'autres contrôlent simplement des collèges et font passer les examens; mais des enseignements spéciaux y ont été créés. Telle est l'Université de Madras, avec ses centres d'enseignement et de recherches pour les langues et cultures indiennes.

Chaque Université est administrée par un Vice-Chancelier (le Chancelier étant généralement le Gouverneur de l'Etat), assisté de divers Conseils où les éléments privés jouent un rôle important.

Les Universités du Sud de l'Inde sont : Waltair (Andhra University), Osmania (Délhi), Madras, Karnatak (Dharwar), Annamalai, Mysore (en partie à Bangalore), Triandrum (Travancore).

L'enseignement le plus élevé, allié à la Recherche, est donné dans les " Postgraduate Departments" des Universités, où se préparent les Doctorats. La Recherche se poursuit aussi dans divers instituts spécialisés, souvent d'origine privée, que dirige ou contrôle le "Conseil de la Recherche Scientifique et Industrielle", dirigé par le Dr S.S.BHATNAGAR, qui a fait créer de nombreux laboratoires nationaux.

Voici une liste des centres de recherches pour l'Inde du Sud :

MADRAS : Indian Central Tobacco Committee; Central Leather Research Institute, Alogoppa Chettiar College of Technology; Institut Medical de Gindy.

BANGALORE: Indian Institut of Sciences ; Indian Dairy Research Institute; Sir C.V. RAMAN 'S Institute.

COIMBATORE : Agricultural College; Forest Institute.

MANDAPAM: Central Marine Fisheries Research Station.

MYSORE : Central Food Technological Research Institute.

CUDDALORE: Central Palm Gur Training School.

KAYANKULAM: Central Coconut Research Institute.

KARAIKUDI: Central Electro Chemical Research Institute.

.....

KODAIKANAL: Solar Physics Institute: Observatoire.

TRIVANDRUM: Central Research Onstitute.

KOUNOUR : Institut Pasteur: Institut de la Nutrition.

Pour le reste de l'Inde, voici une liste, sans doute incomplète:

POONA : Laboratoire National de Chimie; Station de Recherches hydrauliques

BOMBAY : Haffkine Institute (biologie, médecine)
Tata Institute of Fundamental Research.
Tata Institute of Social Sciences
Central Coton Comittee

CUTTACK: Central Rice Research Institute.

KHARAGPUR: Indian Tachnological Institute (Génie Civil)

JAMSHEDPUR: Laboratoire National de Métallurgie

DIGWADIH (Bihar): Fuel Research Institute

CALCUTTA : J.C. Bose Institute of Research;
Jute Technological R.I.
Central Glass and Ceramics R.I.
All India Institute of Hygiene;
Tropical School of ~~Medecine~~; ~~Medecine~~
Institute of Nuclear Physics.

DHANBAD: Indian School of Mining

LUCKNOW: Central Drug Research Laboratory

IZATNAGAR (U.P.): Institut vétérinaire

LUCKNOW: Institut de Paléobotanique

DEHRA DUN: Forest R.I.

DELHI: National Physical Laboratory;
Central Road R.I.
Malaria R.I.
Indian Agricultural R.I.
All India Radio R.I.

KASAULI (Penjab): Water Power and Irrigation R.I.

ROORKHEL: Université de Technologie

BENARES: Institute of Social Science.

La plupart de ces établissements, on le voit, sont voués à une branche technique particulière. Beaucoup sont des centres de formation en même temps que de recherches. Certains s'intéressent surtout aux applications de la science. Par exemple l'Institut Pasteur de Kounour fabrique des vaccins avant toute chose.

L'"Indian Institute of Science" de BANGALORE, connu aussi sous le nom de "Tata Institute" (sa création étant due à des fonds de trust Tata) mérite une mention particulière. Il s'applique surtout aux sciences physiques, mais possède aussi d'importantes sections de sciences biologiques et humaines. Il s'étend sur un immense espace verdoyant, à proximité de la ville; autour du bâtiment central, colossal,

des pavillons se dispersent , destinés chacun à un ordre de recherches. Le Directeur , Professeur THUCKER, est un parsi, lui-même physicien.

Le " Central Food Technicological Research Institute de Mysore présente aussi un aspect gigantesque (Dr. SUBRAMANYAN, Directeur).

Le "Tata Institute of Social Sciences", situé à Andhéri, faubourg de BOMBAY (Dr M. KUMARAPPA) fait de l'enseignement et de la recherche. Il prépare des techniciens des services sociaux et ses étudiants font des travaux de sociologie appliquée: Comment réformer la structure des villages; quels problèmes pose l'organisation de la famille; l'enfance délinquante, etc... Les professeurs sont considérés comme les meilleurs techniciens des sciences sociales et ont été consultés sur le plan quinquennal . L'Institut édite un Bulletin, "The Indian Journal of Social Work", et possède une importante bibliothèque.

Il y aurait certainement intérêt, pour l'O.R.S.O.M. à entrer en relation avec ces trois Instituts et à échanger des publications. Sauf à Kounour, où le portrait de Pasteur et les Annales de l'Institut Pasteur figurent en bonne place, je n'ai guère vu de revues françaises. On m'a affirmé que, sur les 30.000 volumes de l'Institut des Sciences Sociales de Bombay, il n'y en avait pas un de français.

Culture française.

Cet exemple illustre cruellement l'insignifiance de notre présence culturelle dans cet énorme **sous-continent** surpeuplé, qui sera un des éléments essentiels du monde de demain.

En 1763 nous avons perdu la partie et les anglais l'ont gagnée. Grâce à l'heureuse idée de Macaulay de faire instruire les élites indiennes en anglais et , pour les éléments supérieurs, dans les universités anglaises (on peut remarquer, à cet égard, que les anglais ont pratiqué l'assimilation beaucoup plus systématiquement que nous), l'Inde est devenue culturellement anglaise et l'est restée. L'anglais est la langue des collèges, des Universités, des relations entre les peuples indiens et avec l'extérieur. Les livres et les revues en anglais (anglais et américain) représentent pour les indiens la civilisation, et c'est toujours dans les Universités anglaises (et, à un moindre degré, américaines) que se rendent les étudiants soucieux de compléter leur formation. On les y dirige d'ailleurs systématiquement.

Le rôle de Dupleix , de Bussy, de tous les aventuriers français qui jusqu'à la mort de Tippoo Sahib (1799) défendirent l'indépendance indienne, et surtout le prestige de la culture française au XVIII^e siècle avaient cependant influencé certaines grandes familles et on en voyait pratiquer encore le français au début du XIX^e siècle. L'extension de la domination anglaise et l'initiative Macaulay y mirent fin. Cependant on pouvait encore citer, à la fin du siècle, de rares écrivains indiens de langue française, notamment une femme , Toto Hutt, qui publia un roman " Le Journal de Mademoiselle d'Arvers" et une anthologie française.

.....

Aujourd'hui notre langue est encore enseignée dans quelques collèges et Universités, entre autres CALCUTTA, MADRAS, ANNAMALAI, MYSORE. Le français est généralement facultatif et vient en option avec l'allemand comme langue secondaire pour le M.A. (licence ès lettres). Mais cet enseignement est presque toujours médiocre et purement formel. Les étudiants apprennent la grammaire et récitent "Athalie", mais sont incapables de prononcer la moindre phrase en français.

L'attaché culturel français s'est efforcé de remédier à cette déficience en faisant créer des lectorats dans les Universités indiennes pour des étudiants ou professeurs français. Certains ont réussi, d'autres non. Il conviendrait de ne choisir, au départ, que d'excellents éléments, habitués aux méthodes actives, s'intéressant de préférence aux civilisations indiennes et capables de vaincre l'indifférence ou l'hostilité des professeurs indiens de français dans les Universités (dont le français est souvent déficient), voire même de les intéresser à un enseignement plus vivant.

Une autre initiative (à laquelle M. JOURNOT a participé) est celle des Alliances Françaises. De l'avis de tous, celles de CALCUTTA et de BOMBAY ont su mettre sur pied un enseignement du français vivant, avec conversations, réunions, livres, revues, pièces, films. A Madras, notre consul M. PAPOUSSAMY, assisté d'une française, Mme Marcella HARDY, essaie de monter un petit centre. Des lecteurs français d'Université, là aussi, peuvent jouer un rôle essentiel d'animateurs. Il semble que ce soit sur ces lecteurs et sur ces Alliances Françaises, pouvant toucher les étudiants dans les Universités, que devrait avant tout porter notre effort.

Nous avons vu combien serait plus coûteuse (et sans doute de rapport moindre) la création d'un centre pré-universitaire à Pondichéry. On pourrait également envisager la fondation d'un lycée français dans l'Inde. A part les collèges de nos Etablissements, qui sont à usage interne, il n'existe aucune institution française d'enseignement entre Caboul et Saïgon. Un lycée français dans l'Union Indienne serait au moins aussi utile qu'en Afghanistan. Mais il faudrait le placer dans une situation convenable, sur les plateaux (aux environs de Mysore par exemple, de préférence à Bangalore, trop anglais), et le concevoir sur le modèle des collèges anglais, auxquels les indiens sont habitués: parcs, terrains de sports, piscines, chambres individuelles. L'enseignement devrait faire place à l'anglais et aux matières des programmes locaux, mais le français vivant et la civilisation française en auraient le premier rang.

Une semblable création, de même que le développement des Alliances Françaises, rencontrerait sans doute la faveur de nombre d'étudiants indiens. Bien des intellectuels sentent à quel point ils sont enserrés dans la culture anglaise et désirent prendre une vue plus large du monde.

La faible diffusion locale du français ne permet actuellement que des échanges très restreints d'étudiants entre les deux pays. Nous donnons une dizaine de bourses chaque année quand des étudiants se rendent en France; l'Inde à peu près autant. Certains viennent à leurs frais, parfois après un passage en Amérique où le préjugé racial les met mal à l'aise.

En tout, il ne semble pas y avoir beaucoup plus de 40 étudiants indiens en France. Ils perdent au moins un an à apprendre la langue. Une préparation pré-universitaire dans l'Inde leur ferait gagner cette année et en dirigerait sans doute un plus grand nombre vers nos Universités.

La France devrait aussi se faire connaître par des brochures rédigées en anglais, qui montreraient que notre pays est une nation vivante, et non une civilisation morte. Il nous faut ressusciter dans la conscience indienne. Les anglais sont partis et le traité de 1763 devrait être assez loin pour ne plus nous accabler.

C O N C L U S I O N S

En résumé, nous préconisons:

1°- Dans l'immédiat :

- A. La création à Pondichéry de l'"Institut Français de Recherches Indiennes". Nous proposons à cet effet qu'une Commission interministérielle soit créée, dès maintenant, sur l'initiative du Ministère de la France d'Outre-Mer.
- B. Une réforme de l'enseignement dans l'Inde française visant à une diffusion du français par les méthodes actives et un encouragement aux associations culturelles.
- C. Une renaissance de l'activité culturelle française dans l'Union Indienne, par le moyen des lecteurs dans les Universités et le développement des Alliances Françaises.

2°- En seconde instance, si les crédits le permettent et que les circonstances paraissent favorables, la création, soit d'un centre pré-universitaire à Pondichéry, soit d'un lycée français dans l'Union Indienne.

Enfin, dans l'hypothèse, prévue par les accords de 1948, où les Etablissements, comme Chandernagor, émettraient un jour le vœu de passer à l'Union Indienne, il conviendrait de s'assurer que la position culturelle de la France n'en sorte pas trop amoindrie et de stipuler : la conservation de l'Institut français de recherches indiennes et de tous les bâtiments propres à son développement, le maintien d'une culture française effective dans l'enseignement, la construction d'un lycée français dans l'Inde et d'un pavillon indien dans la Cité Universitaire de Paris, enfin des accords culturels favorisant les rapprochements.

Ne perdons pas de vue que, malgré certaines insuffisances, nos Etablissements restent, dans une Inde où nous ne comptons plus guère, à peu près la seule présence française.